

Expo photo participative

« La vraie nature du Plateau des Bornes »

Le Plateau des Bornes est un espace particulier, ni une montagne ni une plaine, ni totalement sauvage ni totalement aménagé. Le Plateau a été façonné par les glaciers qui ont laissé derrière eux plus de 200 zones humides : marais, tourbières et étangs qui renferment une richesse biologique unique. Trait d'union entre le massif des Bornes et le Salève, c'est un lieu de passage pour la faune qui tente de rallier l'un et l'autre mais également un belvédère pour les promeneurs et les habitants. Les communes (Arbusigny, Éteaux, Évires, Groisy, La Chapelle-Rambaud, la Muraz, Menthonnex-en-Bornes, Pers-Jussy, Villy-le-Bouveret, Vovray-en-Bornes) ont gardé un caractère rural avec des hameaux composés d'anciennes fermes typiques de l'architecture locale. Enfin, l'agriculture a façonné ces paysages bocagers faits de prairies, de haies et de vergers. Elle produit des fromages de qualité (AOP reblochon et Abondance).

Pour préserver et mettre en valeur ce territoire, les dix communes se sont engagées en validant une charte d'accompagnement. Elles ont ensuite signé un contrat de territoire avec le **Département de la Haute-Savoie** pour mener des actions de **conservation du patrimoine naturel** mais aussi pour **sensibiliser les habitants**. Le Syndicat Mixte du Salève a été retenu comme porteur administratif et Asters, Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie est l'assistant technique de ce projet.



Les communes lancent un appel aux habitants du Plateau des Bornes et de ces alentours pour participer à la constitution d'une exposition d'une vingtaine de photographies qui illustrera « La vraie nature du Plateau des Bornes ».

Cette exposition sera itinérante et sera présentée sur et autour du Plateau.

Que vous soyez photographe confirmé ou débutant, **tout le monde peut participer** et vous aurez peut-être la chance que l'une de vos images soit sélectionnée et exposée.

La seule exigence, **illustrer le Plateau des Bornes dans toutes ses dimensions : naturelle, culturelle, humaine, artistique, paysagère,...**

Les photos doivent obligatoirement être prises sur une des dix communes du Plateau.

D'un point de vue technique, il faut nous envoyer par mail un maximum de **cinq images** par personne, dont les dimensions pour l'envoi doivent être de : 1 000 pixels sur le plus grand côté et 75 dpi de résolution. L'image d'origine doit être au moins de 3 000 pixels sur le plus grand côté et de 300 dpi de résolution pour pouvoir réaliser de grands tirages. Mais elle vous sera demandée après les pré-sélections. Renommez votre photo comme cela : NOM_prénom_TitrePhoto_Lieudelaprise.

Les images doivent être envoyées à l'adresse suivante : **alexandre.guillemot@asters.asso.fr**

La date limite d'envoi des images est le : 15 septembre 2018 à minuit. Les images envoyées non sélectionnées ne seront pas utilisées par les organisateurs

Les images sélectionnées seront utilisées pour la constitution de l'exposition et tous les supports de promotion de celle-ci. Les auteurs seront systématiquement cités.

Toute autre utilisation fera l'objet d'un accord préalable des auteurs.

Plus d'informations : alexandre.guillemot@asters.asso.fr / 04 50 66 91 93 ou www.cen-haute-savoie.org